

L'ATELIER zinzolin

32, rue Etienne-Dolet, 92240 Malakoff



amis
alternatives
malakoffiotes
pour l'initiative
solidaire

Association loi 1901
Siège social :
10, impasse des Fosses-Rouges, 92240 Malakoff
Contact : 06 50 20 17 58 – amis92@free.fr

amis
alternatives
malakoffiotes
pour l'initiative
solidaire

**ENTREPRISES,
ASSOCIATIONS,
CITOYENS...**

**INVENTONS
UN ESPACE PARTAGÉ !**

L'association Amis qui regroupe des structures locales de l'économie sociale et solidaire s'est engagée dans la mise en œuvre d'un nouveau concept d'espace partagé : plutôt que de multiplier les locaux et d'additionner les coûts, nous voulons créer un lieu regroupant à la fois des entreprises et des associations impliquées dans la vie de la cité. Il ne s'agit pas de tronçonner l'espace en lieux dédiés à telle ou telle activité, professionnelle ou pas, mais d'optimiser son occupation sur l'ensemble des plages horaires et des jours de l'année.

Cette approche inédite permet de :

- ★ développer l'activité de petites entreprises sociales dont le budget ne permet pas de financer des locaux professionnels adaptés ;
- ★ mettre à disposition de structures associatives des espaces pour leurs activités à un coût négligeable (voire inexistant) ;
- ★ réduire notre empreinte écologique (foncier, énergie, équipements et consommables...) ;
- ★ créer des synergies entre les différents acteurs ;
- ★ mutualiser un certain nombre de moyens matériels (mobiliers, connexion internet, ordinateurs, logiciels...) et humains (partage d'expérience, échange de savoirs... et pourquoi pas, à terme, un emploi d'animateur-coordonateur) ;

★ réunir les conditions favorables à de nouvelles initiatives. Exemples : création de nouvelles structures de l'économie sociale et solidaire, mise en place de rendez-vous réguliers favorisant le lien social (comme les permanences d'un écrivain public, un café social, des séances de cuisine collective

destinées aux personnes isolées...) ou d'activités intergénérationnelles (par exemple d'apprentissage du bricolage ou d'initiation à l'utilisation de l'internet...) ;

★ démarrer différents projets dans le domaine de l'écologie pratique (réemploi-recyclage, co-consommation...) ;

★ engager des actions d'éducation populaire (mutualisation de livres et de DVD, compilation des informations en vue de la parution d'un guide local du développement durable, ateliers pratiques...).

De plus, l'existence et le fonctionnement d'un tel lieu ont forcément une dimension citoyenne, dans le sens où l'on démontre, non pas dans le discours mais dans les faits, l'absurdité de l'assertion Tina (there is no alternative – il n'y a pas d'alternative).

En effet, nous entendons prouver que la coopération est plus efficace que la concurrence, qu'il est possible de mettre en place des instances de réflexion et de décision réellement démocratiques et que la diversité est non pas un handicap, mais un atout.

[Partager]

Avoir part (à quelque chose) en même temps que ou au même titre que d'autres.

POURQUOI ?

Si les conséquences de la flambée des prix du foncier dans les grandes métropoles, et en particulier en région parisienne, sont largement analysées en matière de logement (foncier inaccessible aux bailleurs sociaux), on mesure plus rarement l'impact de cette hausse en termes de développement économique (manque de locaux d'activité pour les créateurs d'entreprise et les TPE-PME) et citoyen (absence de lieux de convivialité et de proximité mis à disposition pour des habitants désireux de développer des activités collectives).

Différentes réponses sont apportées par les urbanistes, qui se rejoignent aujourd'hui sur une préconisation de densification... décriée par les habitants qui tiennent à conserver une diversité urbaine et des villes à échelle humaine.

Bref, c'est la quadrature du cercle.

Une autre approche de la densification n'est jamais abordée, qui apporte pourtant sa part de réponse : l'utilisation collective des espaces existants.

Force est de constater qu'il existe dans chaque commune de la périphérie parisienne des

dizaines de milliers de mètres carrés, parfaitement équipés, éclairés et chauffés, qui sont vides les trois quarts du temps⁽¹⁾ : pour exemple, les bureaux. Pourtant, les horaires de « fermeture » des entreprises (soirées, week-ends, jours fériés...) correspondent justement aux besoins du monde associatif et artistique ! La mise en place de lieux partagés par des entreprises et d'autres structures de la vie sociale et citoyenne semble une question de bon sens.

Pourquoi cette solution n'a-t-elle jamais été mise en œuvre ou même envisagée ?

Après avoir questionné aussi bien des responsables d'entreprises que d'associations, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'y avait que peu de cas dans lesquels il existait des obstacles objectifs pour ne pas partager au moins une partie des locaux jusqu'ici dédiés à un usage professionnel.

Au-delà des habitudes, le blocage est plutôt à mettre sur le compte d'une spécialisation grandissante des espaces publics et privés, de l'atomisation de la société, de la montée des préoccupations sécuritaires et... de l'absence d'imagination.

EN CLAIR, SI CE LIEU N'EXISTE PAS, IL FAUT L'INVENTER !

Au regard de l'état actuel de la société, l'économie sociale et solidaire, vecteur indéniable d'innovation sociale, paraît la mieux placée pour s'engager dans cette aventure. C'est pourquoi nous avons réuni plusieurs acteurs locaux prêts à démontrer que la mutualisation des lieux (et des moyens...) est non seulement possible mais aussi écologiquement souhaitable et économiquement viable.

De plus, nous sommes convaincus qu'une telle expérience, effectuée *in vivo*, et volontairement exposée au regard de la population, ne pourra que déboucher sur d'autres innovations sociales : création de nouvelles structures de l'économie sociale et solidaire, développement de moments propices à la création du lien social, mise en place d'échanges de savoirs...

Une première étape importante a été franchie avec la signature d'un bail pour un local situé au **32 de la rue Etienne-Dolet, à Malakoff**. Le montant du loyer est intéressant... et pour cause : d'importants travaux sont nécessaires avant de pouvoir l'ouvrir au public.

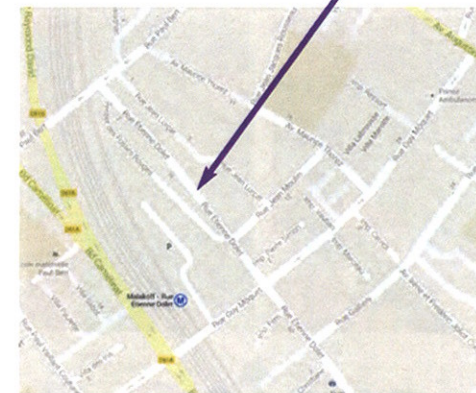
Une première tranche d'un montant de plus de 20 000 € a été effectuée, financée par les structures adhérentes et le système RAP (« racket amis et parents »). De nombreux bénévoles ont également prêté main forte. Reste à trouver des financements pour lancer la suite des travaux et surtout de nouveaux partenaires pour atteindre l'équilibre financier. Le collège solidaire des Amis (direction col-

légiale de l'association) se démène en ce sens, notamment en répondant aux différents appels à projet lancés par les pouvoirs publics – exercice ô combien difficile puisque notre projet, à notre connaissance totalement inédit, est suffisamment innovant pour avoir du mal à entrer dans les cases existantes (et les lignes budgétaires qui vont avec).

Nous restons cependant optimistes : les premiers contacts que nous avons eu avec des personnes ou des associations susceptibles de rejoindre notre structure sont très positifs et de nouveaux projets collectifs sont déjà en cours d'élaboration !

Toutes les conditions sont réunies pour démarrer l'aventure de l'Atelier Zinzolin. Si vous passez devant, n'hésitez pas à pousser la porte...

C'EST ICI !



L'ATELIER

zinzolin

(1) Sur la base d'un bureau occupé 9 heures par jour, 5 jours par semaine, on arrive à un taux d'occupation de 25 % – et encore, on oublie quelques jours fériés et les ponts afférents !!!

Sur une base plus raisonnable, en enlevant chaque jour 9 heures d'inoccupation nocturne, le taux d'occupation est de 38 %.